
 http://geopos.netne.net/	Commission Géo-Pos	
--	---	---

Compte rendu de la 25^{ème} réunion de la Commission GéoPos

11 décembre 2013 (10h – 17h)

IGN Saint-Mandé

Présents (18) :

Bonneville D. (EDF) ; Boucher C. (MEDDE) ; Briole P. (ENS/CNRS) ; Charade O. (INSU) ; Coupin T. (IGN) ; Desnoes Y. (IFN) ; Duquenne F. (AFT-CNFGG) ; Duquesnoy T. (IGN) ; Flacelière B. (AFT) ; Fouquart J-L. (IGN) ; Garayt B. (IGN) ; Gattacceca T. (IGN) ; Kadded F. (LEICA Geosystems) ; Laurent D. (IGN) ; Lory P. (IGN) ; Morel L (ESGT) ; Pagny R. (MEDDE) ; Robin-Jouan Y. (Noos)

Présentation de l'ordre du jour

Présentation et approbation de l'ordre du jour envoyé par mél le 3 décembre 2013. La réunion, prévue initialement le 24 octobre, avait été reportée en raison de difficultés de calendrier.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2013

Le mandat de la commission approuvé par le CNIG sera publié sur le site de la commission (<http://geopos.netne.net/>).

Gouvernance de la commission : mise en place de la nouvelle équipe.

La candidature de Pierre Briole, géophysicien et chercheur au CNRS, comme président de la commission a été approuvée à l'unanimité des personnes présentes. Bruno Garayt assurera le rôle de secrétaire comme cela avait été décidé lors de la réunion précédente en mars 2013.

Norbert Suard informera par courrier le secrétaire permanent du CNIG, Monsieur Laurent Tapadinhas, de ce changement de gouvernance.

Pierre Briole souhaite que la commission reste un lieu d'échanges important pour tout ce qui concerne le positionnement avec des représentants des principaux acteurs institutionnels, scientifiques mais aussi des constructeurs et distributeurs de matériels GPS et de solutions logicielles. Il rappelle que le

président a un rôle important de représentation de la commission dans les réunions plénières du CNIG. Il est également important de maintenir le rythme actuel de 2 réunions par an.

Le CNIG et les relations avec les commissions (P. Lory).

Pascal Lory (IGN) présente le « nouveau » CNIG (décret de janvier 2011) et le pôle d'appui institutionnel constitué au sein de l'IGN. A noter en particulier les points suivants :

- Le CNIG est placé auprès du ministre chargé du développement durable ;
- Il conserve les missions précédentes : éclairer le gouvernement sur tout ce qui concerne l'information géographique, coordonner les contributions des acteurs, améliorer les interfaces, recueillir l'information des besoins des utilisateurs, formuler des avis pour tout ce qui concerne l'information géographique, répondre à des consultations de projets de textes législatifs ou réglementaires français ou européens, coordonner les structures régionales d'information géographique, constituer la structure de coordination nationale prévue par la directive Inspire ;
- Son action s'articule autour de 5 commissions et d'un groupe de travail:
 - commissions « Données », « Animation territoriale », « Règles de mise en œuvre », « Géo-positionnement », « Toponymie »,
 - groupe de travail « Europe et international » ;
- Il s'appuie sur l'IGN pour :
 - assurer l'animation et le secrétariat des réunions plénières et la cohérence entre les travaux des différentes commissions ;
 - aider au déploiement de la directive Inspire en France ;
 - contribuer au rapportage INSPIRE annuel et triennal ;
 - réaliser une enquête nationale afin de mieux connaître le déploiement de la directive Inspire en France
 - maintenir le site web du CNIG (<http://cnig.gouv.fr>) et Inspire de l'IGN (<http://inspire.ign.fr>);

Le rôle du CNIG est directement corrélé à la directive Inspire avec: l'identification des données et services concernés, la préparation de la concertation pour le partage des données, la préparation de la coordination au niveau des règles de mise en œuvre en France, la diffusion des informations, le rapportage sur la mise en œuvre de la directive Inspire (en particulier le rapport à la commission européenne).

A noter de façon globale une plus grande représentation des collectivités territoriales (par rapport à l'ancien CNIG). Neuf ministères sont représentés, cinq établissements publics producteurs d'information géographique, les associations d'élus (maires de France, départements, régions, communautés urbaines...), des entreprises et professions réglementées (ESRI, OGE, ...), des associations (AFIGEO, agences d'urbanismes, ingénieurs territoriaux), les organisations syndicales...

Le Président est Roland Courteau, sénateur de l'Aude (rapport sur le risque Tsunami en France qui a contribué au lancement de Litto3D).

Des pages de présentation des commissions sont accessibles depuis le menu « Commissions » du site du CNIG et permettent d'accéder au compte-rendu des réunions, au mandat des commissions, aux documents de référence des commissions et groupes de travail.

Il est possible également de poster des informations destinées à un plus large public dans l'onglet « Actualités ».

Cette présentation générale amène plusieurs remarques des personnes présentes.

C. Boucher remarque que :

- Le mot international n'apparaît pas dans les missions très générales du CNIG.

Il paraît important de s'assurer de la cohérence des résolutions nationales par rapport au contexte mondial où la coordination sur des thèmes de l'information géographique est discutée dans des structures onusiennes telles que par exemple le UN-GGIM (United Nations Initiative on Global Geospatial Information Management).

Pascal Lory informe que le groupe de travail « Europe et international » évoque fréquemment le sujet GGIM d'un point de vue stratégique.

En fonction des missions du groupe de travail « Europe et international », Pierre Briole propose d'inviter un représentant du groupe pour une présentation à la prochaine réunion afin d'étudier les moyens d'interactions entre les deux groupes sur des problématiques de géo-positionnement.

- Il n'y a pas de lien explicite avec les actions de normalisation internationales.
- Il n'y a pas *a priori* de commission traitant de la formation et de la recherche dans le domaine de l'information géographique comme cela était le cas dans la version précédente du CNIG.

F. Duquenne fait part d'un travail important au sein d'AFIGEO sur la formation.

Suite à plusieurs remarques de T. Duquesnoy sur le fonctionnement actuel du CNIG, et notamment sur le rôle du CNIG par rapport à la Directive Inspire et l'implication des acteurs territoriaux, P. Lory précise que le CNIG en tant que conseil publie des bonnes pratiques (reste à vérifier le suivi de telles « recommandations ») et que concernant le second point il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de la nouvelle organisation sur l'animation territoriale.

Concernant plus particulièrement le fonctionnement de la commission géo-positionnement dans ce nouveau contexte, l'avenir du site web de la commission a été longuement discuté. Tous ont convenu qu'il fallait :

- continuer à le maintenir et en parallèle alimenter le site web du CNIG avec le compte-rendu des dernières réunions, les présentations faites en séances, les groupes de travail actifs ainsi que les documents élaborés par la commission ;
- le compléter avec toutes les informations disponibles depuis la création de la commission ;
- mettre sur le site web du CNIG un lien sur le site de la commission : « Pour en savoir plus, site de la commission géo-positionnement ».

Des aménagements pourront être apportés rapidement au site web du CNIG, d'autres modifications plus importantes seront demandées sur la base de propositions examinées lors des prochaines réunions.

Point sur le projet de normalisation de l'ISO (C. Boucher)

Pour mémoire, une proposition de norme a été faite par la France à l'ISO qui l'a acceptée lors de la réunion à Toulouse en juin 2012, dans le cadre du TC211 sur l'information géographique et spatiale. Cela a donné lieu à la création d'un projet (19161), qui doit fournir un rapport sur les références géodésiques et leur importance dans l'information géographique. Le projet est placé sous la responsabilité de C. Boucher.

La France, via l'AFNOR, va fournir l'ossature du rapport qui sera prochainement soumis à un groupe d'experts pour être complété. Le suivi est réalisé dans le cadre d'un sous-groupe sur les références géodésiques de la commission nationale de l'information géographique et spatiale (CN IGS) de l'AFNOR, présidée par l'IGN.

Le plan du rapport doit être envoyé à l'ISO TC211 pour information avant la fin de l'année.

C. Boucher a présenté le contenu du rapport : objectifs, mandat du groupe, principales définitions, description du contenu des références géodésiques, rappel des travaux de normalisation en cours sur les références géodésiques à l'ISO (ISO TC 211, autres comités techniques de l'ISO (TC 20 / SC 14, TC 204) et hors ISO (par exemple les conventions de l'IERS, Inspire, OHI, OACI, OGP), usage de normes ou de travaux de normalisation dans différents domaines de l'information géographique, actions de normalisation envisagées (ITRS, références verticales, identification non ambiguë des stations GNSS terrestres), proposition organisationnelle de créer un groupe de travail permanent au sein du TC211 qui suivrait l'évolution/publication de normes.

Sur proposition de C. Boucher, le groupe de travail « références géodésiques » de la commission va poursuivre son travail en y intégrant les aspects de normalisation avec comme principale activité de rapportage dans ce domaine, le suivi des travaux dans ce domaine réalisés à l'AFNOR et au comité technique 211 de l'ISO.

Il existe au niveau français un besoin d'avoir un certain nombre de termes recommandés sur les références géodésiques et plus généralement sur les aspects de positionnement. Ceci peut constituer un travail dans le cadre du sous-groupe AFNOR sur les références géodésiques.

Point sur le groupe de travail « Réseaux GNSS » (B. Garayt)

En l'absence de R. El Meouche qui est en déplacement, B. Garayt prend en charge la présentation qui lui a été fournie.

Lors de la dernière réunion du groupe début décembre 2013, les points suivants ont été abordés :

- Publications en 2013 autour des documents sur les « Méthodes de travail dans les réseaux GNSS. A signaler de nombreux téléchargements du document à partir du site de la commission ;
- Nouveau mandat du groupe : évolution du nom, nouveaux objectifs.

Ce groupe de travail permet une remontée d'information importante des besoins des utilisateurs des réseaux GNSS.

Le projet de mandat est discuté en séance et notamment le changement de nom et les objectifs.

Après réflexions, il est proposé de l'appeler « GNSS », ce qui permet de regrouper les aspects réseaux, applications et technologies s'y rapportant.

Parmi les objectifs, il est proposé de faire un bilan des synergies avec les écoles, de mettre à jour le glossaire GNSS et les documents existants en les étendant en particulier à l'utilisation de la méthode PPP et du positionnement en temps réel.

Questions diverses

- **Comité interministériel GNSS**

C. Boucher informe de l'existence d'un comité interministériel GNSS qui assure à un certain niveau une coordination nationale autour de Galileo. Il propose de discuter avec le représentant du MEDDE au CNIG et de prendre contact avec le groupe pour une participation du CNIG via la commission Géopositionnement aux réunions du comité.

- **Initiative du Bureau des longitudes (BdL).**

Pour mémoire, le président et le secrétaire de la commission ont reçu un courrier de la part de P Bäuer, président du bureau des longitudes leur demandant s'il leur semblé opportun d'avoir une réflexion commune (BdL, GeoPos, IFN, AFT, CNFGG...) sur les synergies souhaitables à mettre en œuvre en ce qui concerne le géo-positionnement et la navigation.

Une réponse favorable a été transmise par N. Suard en Juin dernier.

P. Briole va rencontrer rapidement le président du BDL afin de convenir d'une date assez tôt pour une réunion avec les autres organismes et associations concernés. Un point sera fait en séance lors de prochaines réunions de la commission.

- **Colloque GNSS.**

C. Boucher propose d'organiser un colloque sur GNSS et Galileo.

Pour mémoire, deux colloques avaient été organisés en 2005 par le ministère de la recherche sur Galileo : janvier (en partenariat avec le CNES): espace et sécurité / octobre : de GPS à Galileo ; quelles recherches, quels développements.

Ce colloque pourrait avoir lieu en octobre 2014 avec comme thème celui de la recherche et de l'innovation, pour les utilisateurs et pour les systèmes eux-mêmes. Le ministère de la recherche et d'autres organisations potentiellement intéressées (BdL, IFN, CNFGG, ...) seront prochainement contactés.

Y. Desnoes signale que les instituts européens de navigation organisent chaque année un colloque « ENC GNSS ». Celui de 2015 se tiendra à Bordeaux.

Y. Desnoes informe que le monde maritime doit relever dans les années à venir un défi technologique relatif à la fiabilisation des systèmes de positionnement actuel. Ceci pourrait constituer un thème lors de prochaines réunions de la commission.

Evènements récents ou à venir

- 4e Colloque International « Aspects scientifiques et fondamentaux du programme Galileo », Prague, 4 – 6 décembre 2013.
- Forum AFT à l'ESGT (Le Mans) 10 avril (<http://www.aftopo.org/FR/Forum-29.html>) : le thème est celui des réseaux enterrés, aspects théoriques et aspects liés aux nouvelles lois.
- « IGS workshop 2014 », 23-27 juin 2014 à Pasadena, Californie, USA. 2014 correspond aux 20 ans de l'IGS.
- Symposium Euref 2014, Budapest 28-31 mai.

Date et thème de la prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le 27 mars 2014 avec comme thème celui du « positionnement marin et sous-marin » pour les présentations techniques d'après-midi.

Pierre Briole clôture la réunion après avoir remercié tous les participants et en particulier de leur confiance accordée comme président et rappelé les actions identifiées en séance.

Thème : Inspire

Directive INSPIRE- grands principes

Jean-Luc Fouquart (IGN)

Systèmes de Référence dans INSPIRE

Dominique Laurent (IGN)

La qualité des présentations et des intervenants qui ont accepté d'être continuellement interrompus ont très largement contribué à la qualité des discussions qui ont suivi portant sur des questions tout à fait concrètes.

Des discussions ont eu lieu et ont porté en particulier sur les points suivants :

- le système géodésique légal actuel des Antilles n'est pas conforme avec la Directive Inspire. P. Briole et les personnes présentes insistent sur la nécessité de définir un nouveau système géodésique pour les Antilles sur la base des travaux déjà réalisés par le SGN à ce sujet. La commission Geopositionnement a apporté son soutien à un processus de révision et envisage d'alerter le CNIG à ce sujet.
- la question du registre se pose. Dans le règlement relatif aux systèmes de référence de coordonnées (CRS) on note :
 - *Les paramètres et les identifiants des référentiels de coordonnées sont gérés dans un ou plusieurs registres communs de référentiels de coordonnées*
 - *Seuls les identifiants figurant dans un registre commun doivent être utilisés pour faire référence aux référentiels de coordonnées énumérés à la présente section.*A court terme, le registre EPSG, géré et maintenu par l'OGP, est recommandé pour les CRS Inspire.
- il apparaît un besoin d'une aide aux utilisateurs et d'avoir des logiciels capables d'intégrer pleinement les CRS Inspire.

La commission Géopositionnement propose de mettre à disposition du CNIG son expertise sur ces points particuliers et plus généralement sur toutes les questions relatives au positionnement en lien avec Inspire en particulier.